

Projet de note d'information sur les préoccupations de la société civile et des peuples autochtones concernant le Sommet sur les systèmes alimentaires

En décembre 2019, le Secrétaire général des Nations Unies a officiellement annoncé qu'il organiserait un Sommet sur les systèmes alimentaires avec comme objectifs de développer au maximum les avantages d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires dans l'intégralité de l'Agenda 2030, relever les défis du changement climatique, rendre les systèmes alimentaires inclusifs et soutenir une paix durable. Les peuples autochtones, les mouvements sociaux, les organisations de base composées de personnes pratiquant la petite agriculture, l'agriculture paysanne et l'agriculture familiale, le pastoralisme, la pêche artisanale, et travaillant dans le secteur de l'alimentaire et de l'agriculture, de sans-terres, de femmes, de jeunes, de consommateurs.rice.s et de personnes des villes souffrant d'insécurité alimentaire, et d'autres organisations de la société civile (OSC) œuvrant depuis des décennies en faveur de la souveraineté alimentaire ont exprimé de sérieuses préoccupations quant à ce Sommet.

Quel rôle les États-membres des Nations Unies jouent-ils dans le Sommet ?

L'[architecture du Sommet](#) est complexe : l'Envoyée spéciale, le Comité consultatif, le Groupe scientifique, l'Équipe spéciale des Nations Unies, le Réseau des champions, cinq Pistes d'action, quatre leviers de changement transversaux et les Dialogues sur les systèmes alimentaires.

Bien que le terme de « Sommet » soit généralement usité pour les réunions à caractère intergouvernemental, seule une poignée de gouvernements non sélectionnés par les groupes régionaux sont représentés au Comité consultatif. Les autres organes du Sommet sont principalement composés d'autres acteurs, identifiés à travers des processus de sélection non transparents. Face à une architecture si complexe, avec tant d'acteurs différents participant, il est difficile de savoir comment seront prises les décisions concernant par exemple l'« ensemble de principes exigeants inscrits dans le processus sur lequel s'appuieront les États Membres et autres parties prenantes pour mobiliser leurs systèmes alimentaires aux fins de l'accomplissement des ODD », qui semble constituer l'un des résultats escomptés du Sommet.

Par ailleurs, les États-membres des Nations Unies ont établi une série d'organismes et d'organes de nature intergouvernementale pour garantir la cohérence et la continuité des politiques et programmes. Ces organismes et organes ont également favorisé des mécanismes inclusifs de participation de la société civile, des mouvements sociaux et des peuples autochtones. L'infrastructure du Sommet contourne largement ces organes et leurs mécanismes consultatifs, et ne fait pas suffisamment référence aux cadres normatifs qu'ils ont établis au fil du temps. Bien que des ressources et des efforts importants soient consacrés au Sommet sur les systèmes alimentaires, on ignore encore quel sera le résultat de ce processus et qui sera chargé d'en assurer le suivi.

Nous prions les États-membres de bien vouloir souligner l'importance d'un système multilatéral démocratique, y compris du CSA et des organismes ayant leur siège à Rome, pour la gouvernance de l'alimentation. Le Sommet sur les systèmes alimentaires doit renforcer, et en aucun cas fragiliser, affaiblir ou remplacer le CSA ou ses composantes, notamment l'indépendance du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) ainsi que l'autonomie de participation de la société civile et des peuples autochtones au sein de cette principale plate-forme intergouvernementale et internationale ouverte traitant des questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Les Nations Unies devraient-elles se convertir en une instance multipartite ?

Le Sommet sur les systèmes alimentaires suit une approche multipartite forte, qui place sur un pied d'égalité gouvernements, entreprises, autres acteurs du secteur privé, organisations philanthropiques, scientifiques et ONG internationales. Bien que les organisateurs du Sommet cherchent à créer une illusion d'inclusivité, on ignore encore qui contrôle la prise de décisions et selon quelles procédures les décisions sont prises. Ceci génère de sérieux problèmes en matière de reddition de comptes, de légitimité et de contrôle démocratique des Nations Unies.

En juin 2019, le Secrétaire général des Nations Unies a signé un partenariat stratégique avec le Forum économique mondial. Cet accord va à l'encontre de la Charte des Nations Unies et des décisions intergouvernementales prises en matière de développement durable, d'urgence climatique et d'éradication de la faim et de la pauvreté. Il donnera aux entreprises transnationales un accès privilégié au système des Nations Unies et associera de manière permanente les Nations Unies avec les transnationales, dont certaines des activités principales ont causé et/ou aggravé les crises sociales, économiques et environnementale qui touchent le monde.

Le Sommet sur les systèmes alimentaires émerge comme l'une des premières matérialisations tangibles de cette approche, jetant de sérieuses ombres sur la primauté des droits humains et la recherche de l'intérêt public au sein des Nations Unies.

Nous prions les États-membres de bien vouloir s'engager à établir de solides garde-fous contre les conflits d'intérêts dans tous les organes et tous les processus du Sommet sur les systèmes alimentaires (et des Nations Unies), afin de garantir la primauté des intérêts publics sur les intérêts privés. Ceci impliquerait des déclarations obligatoires de tous les membres de ces organes (Groupe scientifique, Comité consultatif, Groupe des champions, Pistes d'action) sur les conflits d'intérêts afin de révéler de manière transparente la liste complète des conflits d'intérêts existants et de permettre des mesures correctives adéquates.

Quelles sont les réelles entraves à la transformation des systèmes alimentaires ?

Les systèmes alimentaires contemporains présentent de graves dysfonctionnements dans plusieurs domaines clés, notamment s'agissant de leur impact sur les traditions culturelles, la santé humaine, les écosystèmes et les moyens d'existence des petit.e.s producteur.rice.s, des communautés rurales et des travailleur.euse.s. Ces dysfonctionnements sont entretenus par de profondes asymétries de pouvoir entre les pays et les acteurs du système alimentaire. La crise du COVID-19 a révélé comment les systèmes alimentaires industriels et de plus en plus mondialisés intensifient la destruction écologique et l'émergence de maladies zoonotiques tout en augmentant la vulnérabilité des personnes aux infections et aux maladies en raison des environnements alimentaires et de vie malsains. Les déséquilibres structurels liés aux marchés agricoles et alimentaires, les régimes commerciaux et d'investissement qui perpétuent les pièges de produits de base et de la dette pour les pays du Sud, l'absence de cadre politique faisant respecter le principe de responsabilités communes mais différenciées, et les fractures technologiques figurent parmi les défis politiques critiques à relever afin de libérer le potentiel réellement transformateur d'une approche systémique et holistique des systèmes alimentaires. Aucune de ces questions n'apparaît à l'ordre du jour du Sommet, du fait que ce dernier semble lui-même prisonnier de ces mêmes dynamiques de pouvoir.

Nous invitons les États-membres à bien vouloir reconnaître que la transformation du système alimentaire exige des réformes politiques systémiques qui corrigent la division mondiale actuelle du travail entre pays du Nord et du Sud. Un tel programme de réformes systémiques ne peut être

envisagé que dans le cadre de négociations intergouvernementales inclusives et démocratiques, fondées sur les droits humains et d'autres principes clés de développement de l'ONU, avec des garanties solides contre les conflits d'intérêts.

Pourquoi l'approche fondée sur les « systèmes alimentaires » est-elle importante pour les États-membres ?

La notion de systèmes alimentaires donne l'occasion d'un changement de paradigme vers une approche holistique et systémique dépassant le productivisme agricole et revendiquant les systèmes alimentaires comme biens publics ne pouvant pas être laissés aux seules solutions du marché. Une approche holistique des systèmes alimentaires reconnaît l'interdépendance complexe des systèmes alimentaires avec les autres secteurs (santé, agriculture, environnement, politique, culture) et systèmes (comme les écosystèmes, les systèmes économiques, les systèmes socioculturels, les systèmes énergétiques et les systèmes de santé). Les systèmes alimentaires doivent donc être compris dans leur multidimensionnalité et leur circularité, car ils associent et peuvent servir de multiples objectifs publics tels que la protection et la régénération de la nature, la santé et le bien-être, la protection du travail et des moyens d'existence, la culture et la connaissance, et les relations sociales. À cet égard, les systèmes alimentaires offrent un point d'entrée essentiel pour les politiques et les investissements publics qui peuvent faire progresser l'agenda du développement. Toutefois, cela nécessite un processus fermement centré sur les États-membres des Nations unies et protégé par de solides garanties contre les conflits d'intérêts.

Face au besoin urgent d'une compréhension systémique et holistique, nous demandons aux États-membres de bien vouloir défendre la centralité de l'intérêt public et des institutions publiques en repensant et en réévaluant les systèmes alimentaires afin de veiller à ce qu'ils soient mieux conçus pour répondre à la multiplicité des objectifs publics qu'ils soutiennent par nature.